



# SAINT-RIQUIER AUTREMENT

Association enregistrée sous le n° W80100889  
le 27 août 2020 auprès de la Préfecture de la Somme  
Siège : 38, rue de l'Hôpital 80135 SAINT-RIQUIER

## Compte-rendu des élus de « Saint-Riquier Autrement » du Conseil municipal du 2 septembre 2021

**Présents :** J.FARCY, Y.MONIN, V.LECOMTE, D.BALAVOINE, S.DUHEN, AM.BECHET, P.BUTEUX, M.CAGNARD, H.LEVE, L.NIVELLE, L.BALESSENT, C.DAMAGNEZ, M-L.SAVREUX, L.JOSSE

**Absente :** J.MARTIN

**Secrétaire de séance :** Laurence BALESSENT

Séance ouverte par Joël FARCY, qui indique que Madame MARTIN s'excuse de ne pouvoir être présente et que pouvoir lui a été donné.

### Procès-verbal du conseil municipal du 8 juin 2021 :

Adopté à l'unanimité

### Demande d'ajouts à l'ordre du jour :

Dossier sur le plan de relance proposé par le Département le vendredi de la fête.

Adopté à l'unanimité

Ordre du jour :

### 1- Service assainissement – Installation d'un branchement Chemin Blanc (info décision) :

L'assainissement de la fosse septique de la dernière maison rue Notre Dame n'est pas conforme. Sera installée une pompe de relevage. La partie canalisation est prise en charge par la mairie et l'installation par le propriétaire.

Adopté à l'unanimité

### 2- Convention de partenariat pour le projet hologramme :

Signature d'une convention avec les entreprises ayant participé au financement.

Le coût est de 9 000 € qui est assuré par un mécénat de diverses sociétés :

Société Santerne : 3 000 €

Société TPB : 2 000 €

Véolia : 2 000 €

Rotary Club Abbeville : 1 000 €

Rotary club d'Amiens 1 000 €

Adopté à l'unanimité

### 3- Encouragement à la continuité des études supérieures :

Cela fait deux, trois ans que 50 € sont attribués. **Monsieur BALAVOINE (SRA)** demande d'en augmenter le montant et demande combien de jeunes en poursuite d'études ont fait la demande l'année dernière. Monsieur MONIN indique que cela a été mis en place lorsque le gouvernement a supprimé l'APL pour les étudiants.

Monsieur FARCY d'indiquer qu'une seule personne en a été bénéficiaire l'année dernière.

Report de l'opération - **Adopté à l'unanimité**

Report du montant de 50 € - **Adopté à l'unanimité**

### 4- Adhésion de la ville de Salouel à la FDE 80 :

La commune est obligée de prendre une délibération, mais n'a pas à délibérer sur le sujet.

**Madame SAVREUX** demande pourquoi la ville de Salouel vient à adhérer à la FDE.

**Monsieur FARCY** précise que les communes qui adhèrent à la FDE (Fédération Départementale de l'Energie) le font pour pouvoir bénéficier des avantages de la FDE comme l'éclairage extérieur.

**Madame JOSSE** demande en quoi cela nous concerne, **Monsieur MONIN** de lui répondre que comme la commune de Saint-Riquier fait partie du groupement, un avis doit être émis.

**Adopté à l'unanimité**

### 5- Remboursement achat essence pour le service technique :

Comme tous les ans, se pose le problème du paiement de l'essence pour le matériel des agents techniques. Madame MARTIN a prêté l'argent pour le paiement du carburant, pour un montant de 341,18 €.

**Monsieur BALAVOINE (SRA)** demande de trouver une solution afin que cela ne se reproduise pas chaque année.

**Adopté à l'unanimité**

### 6- Mutualisation des archives :

Proposition de passer une convention avec la Communauté de Communes du Ponthieu Marquenterre (CCPM) aux fins de tri et d'archivage.

Un inventaire doit être réalisé. L'estimation du coût est de 25 € de l'heure sur 14 jours, soit un devis d'un montant de 2 450 €.

**Adopté à l'unanimité**

### 7- Travaux Abbatiale – Renouvellement de la ligne de trésorerie :

La ligne de trésorerie est de 300 000 €. Même si il n'y en a pas eu besoin, il est préférable de conserver cette ligne pour payer les entreprises si les subventions n'arrivaient pas.

Les travaux prévus sont principalement le remplacement de pierres, et des travaux sur la charpente.

**Adopté à l'unanimité**

## 8- Plan de relance proposé par le Département :

Une subvention d'un montant de 50% peut être accordée si le montant dépasse 2 000 €. Un concert aura lieu le vendredi de la fête dans l'Abbatiale par la compagnie SAMAROBIVA. En ajoutant la redevance à la SACEM, le concert de Raphaël AGUILAR sur la Place le budget est de 2 150 €.

Le concert du vendredi est gratuit pour les habitants de Saint-Riquier.

**Madame CAGNARD** souligne le fait qu'il y a un manque d'information de la part du Centre culturel.

**Monsieur FARCY** de répondre que là, c'est pour la commune.

Adopté à l'unanimité

## 9- Questions et informations diverses :

- **Monsieur FARCY** rappelle que la fête de Saint-Riquier se tiendra les 11 et 12 septembre et rappelle le programme du week-end :
  - Vendredi soir : concert à l'Abbatiale / manège,
  - Samedi après-midi, course de vélos,
  - Samedi, sur la journée : pétanque,
  - Samedi soir : orchestre au café de la Place,
  - Dimanche : remise des prix des maisons fleuries et remise de cadeaux aux élèves de 6<sup>ème</sup>,
  - Dimanche soir : concert organisé par la Mairie.
- **Monsieur MONIN** indique que la Raquette centuloise remettra des polaires à ses adhérents le samedi midi.
- **Monsieur FARCY** déplore le vol de fleurs au cimetière.
- **Madame LECOMTE (SRA)** souligne le fait que les travaux de l'abri bus sont achevés et que la pose des barrières est une bonne chose pour la sécurité des collégiens.
- **Madame CAGNARD** indique que les passages piétons ne sont pas bien marqués et que cela devient dangereux.
- **Monsieur MONIN** indique qu'un aménagement de trottoir va être réalisé devant chez Monsieur BLONDEL du fait de l'arrêt / stationnement de plusieurs ambulances. Il se questionne sur le fait d'indiquer, ou pas, emplacement réservé aux ambulances.

## Questions diverses :

**Madame SAVREUX** demande pourquoi il n'y a pas de tonte et de taille rue de Gueschart, alors qu'il y a eu plusieurs passages rue Verte.

**Monsieur BALAVOINE** indique avoir reçu une vidéo montrant des employés municipaux faire de la taille de haies chez un particulier rue du Brûle. Monsieur MONIN indique qu'une épine dépassait sur la voie publique et que cela pouvait être dangereux. Il précise que cette maison appartient à Monsieur Cédric ROUX.

**Monsieur BUTEUX** demande si quelque chose va être fait au domicile de feu Monsieur POIX rue de Drugy par rapport aux orties et diverses herbes. Monsieur MONIN indique avoir écrit au notaire qui a transféré la demande à l'étude de Maître FRIGULES.

**Marie-Laure SAVREUX** demande quand les poubelles seront reçues. Monsieur FARCY indique n'avoir pas plus d'information pour le moment et que l'annonce de distribution de poubelles a peut-être été trop rapide.

**Daniel BALAVOINE (SRA)** indique qu'en ce qui concerne le portage des repas à domicile, la qualité n'est pas là. Monsieur MONIN indique qu'il souhaite que ce point soit inscrit au PV de la réunion de conseil et qu'un courrier soit adressé au Président de la CCPM pour indiquer que les élus ne sont pas satisfaits de la qualité des repas.

**Marie-Laure SAVREUX** demande si la Poste rue de l'Hôpital est vendue. Monsieur FARCY indique que cela intéresserait quelqu'un.

**Valérie LECOMTE (SRA)** demande ce qu'il en est des travaux rue de la Ferté. Monsieur FARCY indique qu'il n'y a pas de problème d'inondation, mais que la maison de Madame RACINE est située en contre-bas de la route. Cela est en cours de discussion. Monsieur MONIN précise qu'il était question de couper la route neuve pour faire passer un tuyau aux fins d'évacuation, mais que la route étant neuve, cela posait problème et qu'il fallait trouver un terrain d'entente avec la CCPM. Monsieur FARCY précise que la CCPM n'est pas d'accord pour passer une convention chez les riverains. La solution serait effectivement de casser la route, mais le passage des voitures cet endroit, rendrait le bruit du passage de celles-ci beaucoup plus bruyant.

**Marie-Laure SAVREUX** demande si une subvention pourrait être accordée à l'ACC pour l'achat de vêtements pour les adhérents afin que tout le monde ait les mêmes. Monsieur FARCY indique que l'ACC a déjà eu une subvention pour l'achat d'un fourgon mais que la Président pouvait adresser un courrier de demande comportant le coût afin d'en rediscuter.

**Valérie LECOMTE (SRA)** demande ce qu'il en est de la licence IV car passé un certain délai le risque était de la perdre. Monsieur MONIN indique que le délai est de 5 ans.

**Valérie LECOMTE (SRA)** demande ce qu'il en est de l'ouverture de la Poste. Monsieur FARCY indique que l'agent étant en congé, il n'est pas prévu de quelconque remplacement.

**Valérie LECOMTE (SRA)** demande ce qu'il en est du marché. Monsieur FARCY indique que cela ne se fera certainement pas. Il faudrait relancer l'opération l'année prochaine.

**Marie-Laure SAVREUX** indique que le cimetière est également resté en plan. Monsieur MONIN indique qu'il attend que le staff se mette en place pour s'en occuper.

Clôture de séance à 20 h 45.

Etablit par vos élus de la liste « Saint-Riquier Autrement » :

- Valérie LECOMTE et Daniel BALAVOINE
- Publié le 03 septembre 2021